

Objet : Etudes du soir

1ère période : du 09 septembre 2024 au 14 février 2025

2ème période : du 03 mars 2025 au 13 juin 2025

Chers parents,

Les études du soir accueillent quatre soirs par semaine, les élèves du collège afin qu'ils puissent s'avancer dans leur travail personnel.

L'objectif principal des études est d'aider chaque élève à mieux s'organiser et à travailler seul, afin de faciliter son autonomie et favoriser sa réussite. C'est toute l'organisation des études qui est orientée vers cet objectif.



Equilibre entre travail à l'étude et travail à la maison

Il est parfois difficile pour de jeunes collégiens, qui commencent leur journée à 8h10 du matin, de se remettre au travail après une longue journée de cours ; sans compter le temps de transport et la fatigue accumulée tout au long de la semaine.

Les études ne peuvent pas à elles seules résoudre les problèmes de manque de travail et répondre en totalité aux besoins rencontrés par les élèves dans leur scolarité. La présence des parents pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire est indispensable à son équilibre et favorise le plus souvent sa motivation et son intérêt pour les différents apprentissages.

Nous savons néanmoins, que de nombreux enfants n'ouvrent pas toujours leurs livres et leurs cahiers une fois rentrés chez eux et que les parents n'ont pas toujours le temps de les accompagner dans leurs devoirs.

Même si les études ne peuvent remplacer un travail personnel régulier à la maison, elles donnent aux parents l'assurance d'un cadre studieux dans lequel l'enfant peut trouver une aide compétente. Par ailleurs, les études du soir sont soumises aux mêmes règles que les cours quant à l'assiduité et au sérieux du travail fourni.

Organisation et déroulement

Chaque groupe d'étude est constitué d'une vingtaine d'élèves au maximum. Ce groupe est encadré par un professeur ou un éducateur qui consacre ce temps d'étude exclusivement aux élèves en les aidant, en contrôlant ponctuellement les cahiers de textes, en vérifiant qu'ils ne perdent pas leur temps.

Il est important de faire acquérir à chaque enfant des méthodes pour son travail personnel et de l'aider dans son organisation matérielle.

- Tenue et emploi du cahier de textes, planification du travail, compréhension d'un énoncé, utilisation d'un livre, apprentissage d'une leçon, exécution d'un exercice...

Le professeur ou l'educateur intervient à différents moments de l'étude.

L'élève prépare son travail (pour les 6 ^e : utilisation de la feuille de programmation des activités).	- L'educateur peut vérifier le travail choisi et aider l'élève dans son choix.
L'élève travaille.	- L'educateur peut vérifier le cahier de textes. - Il peut agir sur les méthodes.
L'élève a terminé son travail.	- L'educateur peut vérifier le travail réalisé, faire le point avec lui sur ses méthodes de travail ...

Une couleur pour faciliter l'intervention

Afin de faciliter l'intervention des éducateurs et permettre une aide personnalisée, une couleur est donnée à chaque élève sur le registre des études, en rapport avec ses résultats scolaires.

- **Vert** : bons résultats / élève autonome.
- **Jaune** : l'élève doit progresser avec le soutien de l'educateur.
- **Rouge** : l'élève a besoin de toute l'attention de l'educateur.

Le C.D.I. : lieu de recherche et d'apprentissage

Les élèves peuvent se rendre au C.D.I. pendant l'heure d'étude pour y effectuer une recherche.

Il est essentiel que les élèves puissent utiliser et profiter de la richesse des documents qui se trouvent au centre documentaire.

L'élève apprend avec l'aide de la documentaliste :

- à se servir des nombreux documents mis à sa disposition,
- à mener à bien une recherche,
- à acquérir une méthode de travail et ainsi favoriser son autonomie.

Afin de faciliter le suivi, l'élève doit remplir un bulletin de recherche à son arrivée au C.D.I. Ce bulletin qui est signé par la documentaliste est ensuite remis à la personne qui encadre l'étude.



Accompagnement méthodologique :

Un groupe est créé chaque année pour un accompagnement spécifique en méthodologie. Les élèves désignés par les responsables de niveau en lien avec les professeurs principaux pourront rejoindre ce groupe pour une durée limitée en fonction des besoins repérés.

Fichier d'accompagnement : suivi de l'élève au quotidien

Un document partagé de suivi des études du soir est renseigné régulièrement par les personnes qui encadrent les groupes. Ce document permet de mieux connaître l'élève dans ses méthodes et de le faire progresser au quotidien : organisation matérielle, autonomie, méthode...

Les responsables et les professeurs principaux peuvent utiliser cet élément de suivi au cours des entretiens avec les parents, mais également au moment du conseil de classe.

ETUDES DU SOIR - ACCOMPAGNEMENT							
NOM		Prénom	Classe	NA	PA	A	D
		NA : non atteint / PA : partiellement atteint / A : atteint / D : dépassé					
Organisation matérielle	L'élève						
	Vient avec le matériel nécessaire pour faire ses devoirs (livres, cahiers, autres...) ?						
	Utilise la feuille de programmation des activités ?						
Autonomie	L'élève						
	Est autonome et peut travailler seul avec méthode ?						
Organisation	L'élève						
	Prend correctement ses cours ?						
	Capacité à prendre des notes ?						
	Sait s'organiser et hiérarchiser son travail ?						
	Regarde en priorité le travail à faire pour le lendemain puis les jours suivants ?						
	Est capable d'organiser son travail en fonction de la durée de l'étude ?						
	Est capable d'évaluer le temps qu'il consacre à une tâche ?						
Méthode	L'élève						
	Est rapide dans son travail ?						
	A une bonne connaissance de ses cours ?						
	A des difficultés à apprendre ses cours ?						
	Refait les exercices pour s'entraîner ?						
	Comprend facilement un énoncé, une consigne ?						
	Relit la leçon avant de faire un exercice ?						
	Utilise des fiches pour apprendre et réviser ?						
Demandes / Attentes	L'élève demande						
	A travailler avec un camarade ?						
	A consulter le cahier de texte ?						
	A utiliser un dictionnaire ou un manuel ?						
	A aller au CDI pour une recherche ?						
	A réciter une leçon ?						
	De l'aide quand il rencontre une difficulté ?						
Comportement	L'élève						
	Respect de la salle et du matériel						
	Comportement (bavardages...)						
						BILAN PERIODE	
Appréciations et commentaires				Apprentissage / Style cognitif			
				A besoin de recopier sa leçon pour apprendre ?			
				Se représente son cours sous forme d'images afin de le mémoriser ?			
				Besoin de parler et d'entendre pour mémoriser ?			
				A besoin de se déplacer pour mémoriser ?			

Toujours plus d'autonomie et de réussite

Si de nombreux moyens sont mis à la disposition des élèves, c'est à eux de prendre conscience du travail à accomplir pour mener à bien leurs projets et c'est à nous de les accompagner vers toujours plus d'autonomie et de réussite.

Ph. Doucet

Directeur de la Vie Scolaire

Les horaires sont les suivants : 15h35 - 16h30 / 16h30 - 17h25 / 17h25 - 18h20.

Les familles peuvent opter pour 1, 2, 3, ou 4 jours par semaine. Il est également possible d'inscrire les élèves en fonction des semaines A ou B.

Les tarifs proposés aux familles :

OPTIONS	ANNUEL	PERIODE 1	PERIODE 2
1 JOUR	218€	135€	83€
2 JOURS	448€	276€	172€
3 JOURS	671€	416€	255€
4 JOURS	894€	556€	338€

NE PAS JOINDRE DE CHEQUE : Les éléments de facturation seront envoyés en comptabilité aux différentes fins de périodes.

Inscription : L'année est divisée en deux grandes périodes.

1ère période : du 09 septembre 2024 au 14 février 2025

2ème période : du 03 mars 2025 au 13 juin 2025

L'engagement est semi-annuel. Pour maintenir ce moindre coût, chacun comprendra qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence, de résiliation ou d'éviction.

Pour inscrire votre enfant : <https://fblasalle.fr/inscription-a-letude-college-lycee/>

La gestion des études (inscriptions, contrôle des absences) est assurée par **M. Julien VISINO**.

Coordination pédagogique : **Mme Sabine LISSILLOUR** (Directrice adjointe) et les responsables de niveau.

IMPORTANT :

Toute absence doit être signalée, le jour même, à M. Julien VISINO.

Un élève est toujours autorisé à venir en étude plus tôt que prévu. Il ne peut être autorisé à quitter plus tôt, sauf demande écrite des parents sur le vade-mecum ou par mail.

j.visino@fblasalle.fr